

# ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde  
qui se tiendra le 20 novembre 2023 à 19 h,  
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Ajournement de la séance ordinaire du 20 novembre 2023;
4. Consultation publique des règlements numéros 217-21 et 220-8;
5. Réouverture de la séance ordinaire du 20 novembre 2023;
6. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023;
7. Affaires relevant du procès-verbal;
8. Adoption des comptes au 14 novembre 2023;
9. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
10. Dépôt rapport revenus-dépenses;
11. Rapport du directeur du Service incendie;
12. Rapport du directeur des travaux publics;
13. Rapport du directeur des loisirs;
14. Rapport du directeur de l'urbanisme;
15. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
16. Période de questions;
17. Construction Thorco inc - Autorisation de paiement décompte progressif n° 11;
18. Paiement de facture - Stantec Experts-Conseils Ltée;
19. État de taxes municipales et scolaire dues au 31 octobre 2023;
20. Renouvellement des droits de passage du Club motoneige Alton inc. – Saison 2023-2024;
21. Approbation du programme triennal d'immobilisations de la Régie régionale de gestion de matières résiduelles de Portneuf décrétant un investissement de 7 812 046 \$;
22. Approbation du règlement d'emprunt numéro 39-2023 de la Régie régionale de gestion de matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 7 396 894.31 \$;
23. Règlement modifiant le règlement numéro 144 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgences 9-1-1;

24. Adoption du règlement numéro 217-20 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre les logements supplémentaires à usage familiale dans les bâtiments accessoires déjà érigés;
25. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 217-21 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de remplacer la définition d'abri d'hiver et bonifier la réglementation à ce jour;
26. Adoption du règlement numéro 220-8 modifiant le règlement numéro 220 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 220 afin de bonifier les coûts d'un constat d'infraction et d'ajouter un frais relativement à l'étude d'une demande de démolition;
27. Modification de la politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la municipalité de
28. Dépôt des états comparatifs;
29. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniers des membres du conseil;
30. Varia;
  - Besoins en formation pompier
31. Correspondance;
32. Période de questions;
33. Certificat de disponibilité;
34. Fin de la séance